



Édito :

Fusion des communautés des communes

Au mois de mars 2016, le schéma départemental de la coopération intercommunale a arrêté la fusion des communes du Bassin Decazeville Aubin et de la Vallée du Lot.

Au 1er janvier 2017, ces 12 communes (Almont les Junies, Aubin, Boisse Penchot, Bouillac, Cransac, Decazeville, Firmi, Flagnac, Livinhac le haut, Saint Parthem, Saint Santin, Viviez) constitueront la nouvelle communauté des communes du Bassin.

Durant quatre mois, des groupes de travail, formés d'élus des deux communautés actuelles, ont travaillé afin de proposer les modalités de constitution et de fonctionnement de la future intercommunalité. A chacune des réunions, nous avons travaillé sur les thèmes importants tels que les compétences, les finances, la gouvernance et les projets. En partant du constat actuel de chacun, en application des nouvelles règles de gestion imposées par la loi, nous avons construit un schéma directeur pour le futur.

Reste à trouver un nom pour cette nouvelle entité... Et vous, avez-vous une idée ?? Rendez vous sur le site internet de la commune (<http://www.livinhac-le-haut.fr/>) pour faire votre proposition

Évènement : L'opération "Cœur de Village" est officiellement lancée !

Suite à l'appel d'offre de l'automne dernier, cinq cabinets d'architectes ont répondu ; leurs dossiers ont été examinés par une commission qui a finalement retenu le cabinet "COCO architecture". C'est donc l'équipe de Pierre Enjalbal, associée au paysagiste Hugo Receveur et au bureau de géomètres Gétude qui ensemble vont plancher sur la rénovation du centre-bourg.

Les présentations se sont déroulées en mairie, la synthèse de l'enquête réalisée auprès de la population leur a été officiellement remise, afin que d'emblée soient prises en compte les principales préoccupations des habitants.

Dès la rentrée, des réunions de coordination seront régulièrement programmées avec les représentants du Conseil Municipal, à raison d'une à deux fois par mois. La population et les commerçants seront associés à la réflexion dès que le premier schéma sera tisible.



Brin d'histoire : L'énigme de la plaque militaire... ,

Un jeune « cantalou » passionné de détection de métaux trouva dans un champ de la plaine Livinhacoise, sous les vibrations de son détecteur, une plaque d'identification datant de la première guerre mondiale au nom de PRADEL Auguste.

Et le voilà en quête d'éventuels descendants afin de leur remettre ce souvenir de leur glorieux aïeul.

Après consultation des archives départementales, de personnes interrogées et de coups de téléphone échangés... l'écheveau se dénoua !

La plaque frappée au prénom d'Auguste (prénom d'usage) était en réalité celle de Paul (prénom d'état civil). En effet pendant cette période de conflit et même très souvent dans les familles, il était fréquent que les enfants enregistrés à l'état civil d'un prénom soient appelés différemment dans la vie courante, parfois en référence à un ascendant disparu.

Paul Pradel est né le 14 Avril 1891 à Livinhac le haut, et décédé à l'hôpital de Bourges d'une embolie pulmonaire consécutive aux blessures de guerre le 9 Juillet 1915. Il est inhumé au cimetière de Livinhac aux côtés de son frère **Camille** Médecin Colonel au ministère de la marine, officier de la Légion d'Honneur et de sa sœur **Maria**, maman de Ferrand Paulette qui, avec son mari Jean, furent tous deux instituteurs puis Directeurs de l'école publique de Livinhac. A noter aussi que le faubourg de notre commune possède une impasse qui porte le nom de Camille Pradel.

Comment cette plaque d'identification s'est elle trouvée enfouie dans ce champ ? Il faut savoir que lorsque les corps des soldats défunts étaient rapatriés, l'armée rendait les objets personnels aux familles. La maman du jeune soldat gardait-elle sur elle cette plaque en souvenir pour être au plus près de ce fils disparu à 24 ans ? L'a-t-elle alors perdue lors des travaux de la terre ?

Merci à ce jeune cantalou d'avoir en quelque sorte réhabilité la mémoire du jeune poilu Livinhacois.



PRADELS Paul dit « Auguste »



Marie Claire et Guy Cournède

Info des Com

Anniversaire de l'espace culturel :

Il y a un peu plus d'un an, l'Espace Culturel Camille Couderc sortait de terre et était enfin inauguré.

Au fil des jours, cet espace est devenu un lieu qui compte dans le grand bassin au niveau de la culture, tant au niveau de son espace d'exposition que celui de la médiathèque.

Il fallait marquer cet anniversaire comme il se doit !

L'équipe de bénévoles qui gère cet Espace Culturel avait organisé à cette occasion toute une semaine d'animations diverses qui s'est clôturée le 27 mai par un temps convivial autour d'un traditionnel apéritif où, à l'ouï des discours, chacun a pu mesurer le chemin parcouru.

Le nombre d'adhérents à la médiathèque a été multiplié par 5 et représente aujourd'hui plus de 23% de la population, chiffre supérieur à la moyenne régionale qui est de l'ordre de 16%.



Quant à l'espace d'exposition, il s'est fait un nom dans le paysage culturel du Bassin avec une programmation riche de 14 expositions pour 17 artistes ou conférenciers.

Cette fête anniversaire fut l'occasion de remercier l'employée communale Stéphanie Clot ainsi que tous les bénévoles qui se dépensent sans compter pour que vive, s'anime et prospère cet espace culturel.

Les remerciements ont également été adressés au public qui assiste régulièrement aux conférences et aux divers vernissages, ainsi qu'aux adhérents de la médiathèque. Leur présence toujours plus nombreuse et leur fidélité sont un réel encouragement.

Et enfin ce sont les artistes qui ont été remerciés pour avoir joué le jeu et installé leurs œuvres à Livinhac le Haut.

Souhaitons bon vent à ce lieu culturel en souhaitant y voir les livinhacois toujours plus nombreux !

CCAS : formation psc1

Formez-vous aux « gestes qui sauvent ».

Dans notre quotidien, il existe de nombreux risques. Des risques courants tels malaise, coupure, brûlure, étouffement, arrêt cardiaque, accident vasculo-cérébral (AVC) etc., mais aussi des risques plus exceptionnels : tempête, inondation, attentat, etc. Dans les deux cas, des gestes simples peuvent vous aider à éviter le pire. Encore faut-il les connaître...

C'est pourquoi le Centre communal d'Action Sociale (CCAS) de Livinhac a décidé de proposer des formations aux gestes de premiers secours appelées PSC1 (Prévention et Secours Civique de Niveau 1). Elles seront assurées par les Sapeurs-Pompiers à tous les Livinhacois qui en font la demande et plus particulièrement aux membres des associations.

Une première réunion d'information a eu lieu le mardi 26 mai à la salle des fêtes en présence de Robert Garcia, adjudant-chef, commandant adjoint du centre de secours Principal des Pompiers du Bassin et de Stéphanie Gleyal, infirmière principale.

Pourquoi se former ? car avoir les bons réflexes augmente sensiblement les chances de sauver des vies et de rendre encore plus efficace l'intervention par la suite des secours.

En quoi consiste la formation ? Le PSC1 est ouvert à tous, à partir de 10 ans, quels que soient la profession et la condition physique, il ne nécessite aucune formation préalable. Il permet d'apprendre des gestes simples à travers des mises en situation pratiques. Vous êtes témoin d'un accident de la route : comment prévenir les secours et quels gestes effectuer en attendant leur arrivée ? Votre enfant s'étouffe : comment réagir ? Dans une fête, votre voisin fait un malaise cardiaque : comment l'aider ? comment se servir d'un défibrillateur ? La formation dure 8 heures qui pourront être réparties en 2 demi-journées et concerne un groupe de 10 participants. Elle coûte 45€ par personne mais 25€ sont pris en charge par le CCAS.

Deux sessions auront d'ores et déjà lieu à la rentrée 2016 mais la municipalité souhaite que d'autres soient régulièrement organisées. Aussi, si vous êtes intéressés, merci de contacter la Mairie afin de laisser vos coordonnées

Commission Travaux : Rue du 8 Mai

Depuis le début Avril, ont commencé les travaux d'enfouissement de réseaux d'eau potable, d'assainissement et réseaux secs (EDF, Télécom), le chantier est réalisé par l'entreprise ALBINET Thierry de Montbazens et suivi par le bureau d'étude A2E.

Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, nous sommes allés de surprise en surprise, branchements anarchiques, réseaux se mélangeant ou passant dans des parcelles privées, surtout au niveau du carrefour avec la Rue Pierre Laromiguière.

Nous avons donc décidé de créer un nouveau réseau sur le domaine public, ce qui a prolongé le temps des travaux et augmenté légèrement le budget prévisionnel.

A la fin de cette 1^{ère} phase, un revêtement provisoire sera posé, afin d'attendre le tassement complet de la route et des abords.

La 2^{ème} phase concernera l'aménagement de surface, les trottoirs seront plus larges, la chaussée sera rétrécie, les sens de circulation seront modifiés avec des sens uniques, la vitesse sera réduite à 30 km/h avec un passage piéton surélevé au niveau de l'école.

Quelques places de parking seront créés au bas de la Rue du 8 Mai, sur la placette à l'entrée de l'école et au Square Alfaric.



Randonnée des trois évêques

Parcourir trois départements le même jour, au cours d'une balade estivale, cordiale et accessible aux marcheurs de tous poils, c'est possible !

C'est ce que vous proposent les municipalités de Livinhac, Montredon et Montmurat, communes situées aux confins des trois départements que sont l'Aveyron, le Lot et le Cantal, voire des trois provinces le Rouergue, le Quercy et l'Auvergne.

Suite à la rénovation de « la croix des trois évêques » et lors de son inauguration en 2014, l'idée d'un rassemblement pédestre « intercommunal » avait pris naissance car ce jalon emblématique que représente cette croix, incontournable sur le GR65, marque justement le point de jonction de trois territoires, trois communes, trois histoires.

Alors... depuis Livinhac, suivre le chemin des jacquaires d'aujourd'hui, des rouliers et des chars à bœufs d'autrefois, jusqu'à l'ancienne forteresse de Montmurat, voilà une idée originale, naturelle, sportive et sans aucun doute conviviale.

C'est une idée qui vous intéresse ?

**Rendez-vous dimanche 31 juillet
pour « la rando des trois évêques » !**

Départ à 9h sur la place du 14 juin à Livinhac, devant la mairie. Parcours de 15 kms proposé aux marcheurs le long et autour du GR65 : 8kms le matin, puis après un repas tiré du sac sur les hauteurs de Montmurat, retour de 6,5kms l'après-midi.

Bien sûr, le circuit est adaptable en fonction de la fatigue ou du désir de chacun, avec éventuellement l'option retour en voiture.

La rando des trois évêques, c'est une première édition qui pourrait bien devenir un classique !



Base de loisirs « Les rives du Lot » :

Comme vous avez pu le constater, la piscine au bord du Lot est fermée cette année. Des contraintes administratives (autorisation d'utilisation du domaine fluvial, exigence sur l'analyse de l'eau...) et des contraintes financières nous ont obligés à renoncer à l'ouverture de ce lieu de baignade surveillé très apprécié des Livinhacois(es).

Toutefois vous pouvez profiter de la base de loisirs puisque nous avons maintenu ouvert l'activité location : un jeune livinhacois sera là pour vous proposer pédalo, paddle, canoë, bateau électrique ou vélo. Venez passer un agréable moment sur la quiétude de notre rivière : le Lot.

La politique de l'habitat dans notre commune :

Il est important pour une commune de mettre en œuvre tout ce qui permet d'accueillir de nouveaux habitants et d'assurer ainsi son développement.

Parmi toutes les actions possibles, il en est une qui consiste, avec le partenariat du Conseil Départemental, à aider tout particulier à la remise en valeur de l'habitat vétuste.

Le Conseil Municipal souhaite prioriser cette action, en lien avec le projet de rénovation du cœur du village.

Ainsi, en Conseil Municipal du 12 avril 2016, une délibération a été votée permettant d'attribuer une aide financière, à la hauteur de celle accordée par le Département, soit 8€ par m² de façade (maximum 100 m²) pour toute maison située dans le périmètre retenu pour le projet « cœur de village ».

Renseignements auprès du secrétariat de mairie.

Le saviez-vous ? : 5756

C'est en 2015 le nombre de véhicules qui ont traversé le village de Laroque Bouillac chaque jour, soit 1 passage toutes les 15 secondes !!! Étonnant, non ?

Réglementation de l'élagage et de l'abattage des arbres sur le territoire de la commune de Livinhac Le Haut ARRETE MUNICIPAL N° 13/2016 du 11 mai 2016

....

Article 1 : Les arbres, arbustes, haies, branches et racines qui avancent sur le sol des voies communales (y compris les places et lieux de stationnement, chemins, sentiers, etc.) doivent être coupés à l'aplomb des limites sur une hauteur de 2m pour les haies et 5m pour les arbres. Ils doivent être conduits de manière à ce que leur développement ne fasse pas saillie sur les voies.

Article 2 : Les arbres, arbustes, haies et branches doivent être en outre être élagués régulièrement afin de ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone installés sur le domaine communal et de ne pas gêner la circulation d'engins agricoles, autocars, camions ainsi que le déplacement des piétons sur les bas-côtés des voies et trottoirs.

Article 3 : Les arbres morts menaçant la sécurité des personnes et des biens doivent être abattus. Toute branche menaçant la sécurité des personnes et des biens, notamment après des intempéries, doit être élaguée.

Article 4 : En bordure des voies communales et des chemins ruraux, faute d'exécution par les propriétaires riverains ou leurs représentants, les opérations d'élagage prévues aux articles précédents peuvent être exécutées d'office par la Commune et aux frais des propriétaires riverains après mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception non suivie d'effet au terme d'un délai d'un mois.

Article 5 : Les produits d'élagage ne doivent pas séjourner sur la voie publique et doivent être enlevés au fur et à mesure. Il est rappelé aux propriétaires et à leurs représentants que les déchets végétaux doivent être uniquement compostés ou déposés à la déchetterie.

Article 6 : Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 7 : Le maire, le commandant du groupement de gendarmerie, sont chargés de l'application du présent arrêté.

Dialogassos

Agenda des manifestations :

- 31 juillet : Les randonneurs —> Randonnée de la croix des 3 Évêques
- 03 et 04 septembre : Comité d'Animation —> Fête votive
- 17 septembre : Village et Château —> Journée du patrimoine Laroque
- 09 octobre : OTB12 —> Rand'Olt
- 20 novembre : Les Toujours Jeunes —> Vide grenier

BASKET BERGES DU LOT

Affilié à la Jeunesse et Sports, à la Fédération Française de Basket-Ball, le club participe aux championnats départementaux et régionaux.

Le Mini-Basket est destiné à initier les jeunes de moins de 11 ans à la vie sportive en général et plus particulièrement à la découverte du Basket-Ball. Le matériel est adapté aux enfants qui jouent avec des ballons de petite taille sur des paniers ajustables. Le club accueille les enfants à partir de 4 ans. On trouve les Babies (4 à 6 ans), les mini-poussins(es) (7, 8 ans) et les poussins(es) (9, 10 ans).

Cette saison, le mini-basket, les minimes, les benjamins(es) et les séniors garçons ont joué en entente avec le BCBH (club de Decazeville). Ces ententes ont permis de rapprocher les deux clubs en vue d'une future association, indispensable, si on veut développer le basket dans le bassin.

Une nouveauté cette saison, le basket LOISIR, des rencontres en semaine, suivies de troisièmes mi-temps conviviales, réservées à des « anciens » parents, basketteurs, qui veulent se maintenir en forme physiquement.

Comme tous les ans, une ou deux journées « portes ouvertes », pour la découverte du basket, sont prévues début septembre, salle omnisports.

Le club organise, en cours de saison, des manifestations, des soirées conviviales, afin de rapprocher, de rencontrer les différents acteurs de notre association,

Quine, soirée dansante, tournois etc. ...



Association les Chasseurs Livinhacois

Lors de l'Assemblée Générale du samedi 25 juin, l'équipe a été reconduite pour la saison à venir :

Président : J Philippe DEREZINSKI

Vice président : Jean-Michel JUPIN

Secrétaire : Ch. LOPEZ

Trésorier : Ch. LYPRENDI

Toujours d'actualité, l'entente entre plusieurs communes, pour la pratique de la chasse du grand gibier (Penchot, Livinhac, Montredon).

La société de chasse remercie l'ensemble des convives ayant participé aux différentes manifestations de l'année (quine, repas).

Le dimanche 26 juin, le repas, avec au menu civet de cerf, a ravi les 150 participants. Ces derniers ont conclu cette belle journée par un amical concours de pétanque.

Le ball-trap des 16 et 17 juillet a été un succès : les participants et le soleil étaient au rendez-vous.

Nous rappelons que le pas de tir est ouvert à tous ceux qui désirent découvrir le tir aux pigeons d'argile.

INITIATION A L'INFORMATIQUE

Le jeudi de 14h à 16h

Au siège du club des Toujours Jeunes

Renseignements

À partir de septembre au : 06-11-52-77-24



P.S. Si vous possédez un ordinateur portable apportez-le et vous progresserez



Comité d'animation

Le Comité d'Animation de Livinhac le Haut a tenu son assemblée générale en février dernier. Malgré le peu de personnes présentes, l'ambiance fut très conviviale.

Après avoir remercié chaleureusement tous les bénévoles pour leur implication, les associations partenaires pour leur participation et la municipalité, le point fut fait sur les animations de l'année 2015 :

- Repas du 13 juillet,
- Théâtre du 15 août,
- Fête votive

Pour l'année 2016, le Bureau se compose désormais comme suit :

- Patrice Tournié, Président
- Nicolas Roche, Secrétaire
- Martin Cayrade, Trésorier
- Danièle Dalmon, Secrétaire adjointe
- Yannick Coreau, Vice Présidente
- Patricia Galfré, Trésorière adjointe

Les manifestations sont reconduites pour 2016.

Bien entendu, toutes les personnes souhaitant rejoindre le Comité d'Animation sont les bienvenues.

La soirée s'est clôturée par le pot de l'amitié accompagné de délicieuses compositions culinaires concoctées par nos « cuistotes ».

Vendredi 2 septembre 18h Vernissage de l'exposition « Fleurs et paysages d'ici et d'ailleurs » Michèle Aurellan Espace culturel, Camille Couderc 19h Jacques Jouan BRANLE-BAS à la Salle des Fêtes	Fête Votive Dimanche 4 septembre 08h Petit Déjeuner Tripoux, Tête de Veau, Poitrine Farcie 10h30 Messe en musique animée par École de musique Laroque 11h30 Monument aux morts 12h Vin d'honneur offert par le Comité d'Animation 14h30 Concours de Pétanque en doublettes (ouvert à tous) Organisé par la Joyeuse Pétanque 15h 19h Apéro concert avec LA DERIVES TOUT LE WEEK END, LES MANÈGES POSSIBILITÉ DE RESTAURATION SUR PLACE, MIDI ET SOIR
Samedi 3 septembre 08h30 Aubade aux habitants 17h Espace culturel, Camille Couderc Causerie avec Régine Foulquier (auteur), suivie de Remise des prix du concours de nouvelles Organisé par les bénévoles de la bibliothèque 19h Apéro Concert avec ALBO DIMS 22h30 BAL DISCO Organisé par	

Comité de rédaction :

Sandra Andrieu, Guy Cournède, Florence Friche, Patricia Galfré, Mireille Mas, Laurence Wenzek,
Contact : Christian Roche - tél. : 05 65 63 64 54

A VOUS !! : USPL : « *Fluctuat nec mergitur* »

UN PEU D'HISTOIRE :

Née en Mai 1980 de la fusion entre l'Étoile Sportive Livinhacoise (ESL) et L'Union Sportive de Penchot, l'Union Sportive Penchot Livinhac (USPL) débute sa longue histoire.

L'ESL, après deux descentes consécutives, évolue en deuxième division de district. Dès 1969 la figure emblématique du club, CHARLES PERTHUS, a permis la création puis le maintien par des ententes avec les clubs de Penchot et Viviez, d'équipes de jeunes dans chaque catégorie d'âge (pupille, minime, cadet...), ce qui confère au club une bonne assise en terme d'effectif et donc un potentiel de développement réel.

L'USP quant à elle exprime sa suprématie sportive par un positionnement en promotion ligue depuis plusieurs saisons, mais souffre d'une érosion de ses effectifs. Notons déjà à cette époque la présence au secrétariat de l'instituteur du village, ALAIN CÉRÈDE.

Cette union, précédée par les ententes au niveau des jeunes se consolide au fil du temps et se maintient en Promotion Ligue jusqu'en 1989, malgré la dégradation de la situation économique du Bassin qui impacte quantitativement et qualitativement toutes les associations sportives.

Durant deux saisons, (82/83 et 83/84) suite au rapprochement avec Vivez, L'USPL devient l'AOVPL.

Durant les vingt saisons qui suivent le niveau sportif du club se dégrade progressivement, malgré les efforts de JP Sarraute, de son équipe et la remontée en promotion de première division en 1996. Au cours de la saison 2011/2012 le club se retrouve en troisième division. Les effectifs sont largement insuffisants et le forfait général est évité grâce aux renforts des jeunes du foyer de Livinhac, sollicités par Alain Cérède.

Le renouveau se confirme dès l'exercice suivant avec l'accession au niveau supérieur, sous l'égide de Gaétan Cournède.

Une nouvelle équipe dirigeante est constituée pour la saison 2013/2014 :

Président Cyril Bougnol, secrétaires Nadine Ficat, Véronique Lyprendi et Nadine Brasquie, Christian Lyprendi à la trésorerie. Thierry Clary, contacté par les joueurs qu'il a bien connus à l'école de foot USRL, remplace Gaétan Cournède comme coach. L'équipe accède à la promotion de première division et dispute la finale de la coupe de l'ESSOR.

Pour la saison 2014/2015, l'équipe dirigeante se renforce avec l'arrivée de Dimitri Pienczycowski-Diaz comme co-président, joueur et arbitre du club. Elisabeth Rubira remplace Nadine Ficat au secrétariat, tandis que son mari Dominique rejoint le staff sportif et officie comme arbitre de touche. La dynamique est bonne et les activités extra sportives se multiplient, avec en point d'orgue l'organisation de la nuit de la Saint Sylvestre. Soirée dont les bénéfices permettent l'organisation du voyage de fin d'année et le financement d'une « opération survêtements ».

Sportivement l'équipe termine cinquième de poule et demeure invaincue durant les matchs retour.

La saison suivante, JF Rubira arrive à la présidence, en lieu et place de Dimitri qui s'investit totalement dans son rôle d'arbitre, puis de joueur.

Jonathan Lafon rejoint Thierry Clary au poste d'entraîneur. La saison est dense avec un beau parcours en Coupe du Midi, après avoir éliminé une promotion ligue et une promotion honneur, ils s'inclinent au quatrième tour face à un club de Division Honneur Régional. Ils finissent la saison champions de l'Aveyron de promotion de première division et accèdent à la première division de district.



L'AVENIR :

Pour 2016/2017 l'USPL doit poursuivre sa mutation, et les orientations prises lors de l'Assemblée Générale du 4 juin vont dans ce sens :

Le bureau s'étoffe encore, avec l'arrivée de Philippe Rubira à la trésorerie et de Jérémy Pérez comme dirigeant.

Le staff sera composé de JB Aublé, M Porte et S Delclaux. J Lafon arrête ses fonctions et T Clary reste en soutien. Les objectifs étant le maintien en première division d'une part et la création d'une équipe réserve d'autre part ; un recrutement conséquent s'impose.

Le soutien indéfectible de la municipalité Livinhacoise est précieux et les aménagements prévus (amélioration de l'aire de jeu, éclairage et local des associations) contribueront à rendre notre projet associatif attractif.

Bon vent donc à l'USPL et pour résumer les vicissitudes qu'a connues notre association, je ne peux que citer Charles Perthus qui écrivait en 1978, à propos de L'ESL :

Livinhac n'est pas Lutèce,
le Lot n'est pas la Seine mais....
« *Fluctuat nec mergitur* »